

VILLE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : 24899

avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 29/04/2024

Objet : Délégation à madame Catherine GUTTMANN, Conseiller Municipal, Pour assister Madame Marie-Laure GODIN pour les affaires relatives à la qualité de vie au travail.

Nature : Arrêtés réglementaires

Matière : Institutions et vie politique - Delegation de fonctions

Date de télétransmission : 29/04/2024 Agent de transmission : Sébastien CREMEL

Acte : Délégation Mme Catherine GUTTMANN - Affaires relatives à la qualité de vie au travail..pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

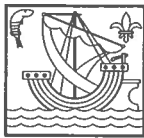
Accusé de Réception

LA SOUS-PREFECTURE

DEPARTEMENT 092 / ARRONDISSEMENT 3

Identifiant de l'acte : 092-219200128-20240429-24899-AR

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 29/04/2024



VILLE DE BOULOGNE~BILLANCOURT

DÉLÉGATION À MADAME CATHERINE
GUTTMANN, CONSEILLER MUNICIPAL, POUR
ASSISTER MADAME MARIE-LAURE GODIN POUR
LES AFFAIRES RELATIVES À LA QUALITE DE VIE
AU TRAVAIL.

ARRÊTÉ

Le Maire de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine),

Vu le code Général des Collectivités Territoriales, et notamment, les articles L1311-5 à L1311-8, l'article L2122-18 relatif à la délégation de fonctions, les articles L 2122-21, L2122-23,

Vu la loi 2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique, notamment son article 2,

Vu le décret 2014-90 du 31 janvier 2014 portant application de l'article 2 de la loi 2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique, notamment son article 2,

Vu la délibération n°5 du 28 mai 2020 portant délégations du conseil municipal au Maire pour prendre les décisions prévues à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté du 23 février 2024 donnant délégation de fonction à Madame Marie-Laure GODIN, 1^{er} Maire-adjoint, pour les affaires relevant de l'urbanisme, des ressources humaines, de l'immobilier et des relations territoriales.

Considérant qu'il y a lieu d'assister le Maire-adjoint délégué aux affaires relatives à l'urbanisme, aux ressources humaines, à l'immobilier et aux relations territoriales,

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : Madame Catherine GUTTMANN, Conseiller municipal, est chargé d'assister Madame Marie-Laure GODIN dans l'exercice de sa délégation pour les questions relatives à la qualité de vie au travail.

En cas d'empêchement ou d'absence de Madame Marie-Laure GODIN, Madame Catherine GUTTMANN la remplacera dans ses fonctions pour les questions relevant de la qualité de vie au travail, sous réserve de lui en rendre compte.



ARTICLE 2 : En cas d'empêchement, pour quelque raison que ce soit, du Conseiller municipal délégué bénéficiaire de la présente délégation, son remplacement est organisé selon les modalités prévues à l'article L. 2122-17 du Code général des collectivités territoriales.

ARTICLE 3 : Lorsque le Conseiller municipal délégué bénéficiaire de la présente délégation estime se trouver en situation de conflit d'intérêts, il en informe le Maire par écrit précisant la teneur des questions pour lesquelles il estime ne pas devoir exercer ces compétences.

Un arrêté du Maire détermine en conséquence les questions pour lesquelles le Conseiller municipal délégué bénéficiaire de la présente délégation doit s'abstenir d'exercer ses compétences.

ARTICLE 4 : Le Directeur Général Adjoint des Services en charge du Pôle Ressources Humaines, Solidarités Santé et Petite Enfance est chargé de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise – 2-4 boulevard de L'Hautil – B.P 30322 – 95027 Cergy-Pontoise Cedex, dans les deux mois suivant sa date de publication.

ARTICLE 6 : Le présent arrêté sera :

- transmis à Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine,
- notifié à l'intéressée,
- transcrit au registre des arrêtés,
- transcrit au recueil des actes administratifs,
- publié sur le site internet de la Ville.

Fait à Boulogne-Billancourt, en Mairie, le **29 AVR. 2024**

Le Maire,

Pierre-Christophe BAGUET